

Réf: Dossier N° 048583

Avis de constitution

SOCIETE « GATE AFRICA »

Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 61, Ilot 220

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée GATE AFRICA , en date du 11 Oct. 2021, il a été SOCIETE « GATE AFRICA »

LA MISE EN RELATION, LA LEVEE DE FONDS, MAIS EGALEMENT LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ENTRE OPERATEUR AFRICAINS ET LA PROMOTION DES ECHANGES COMMERCIAUX EN

Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 61, Ilot 220

M BADJI IDRISSE (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B21-00083 du 21/10/2021 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°31269/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

